



Procès-verbal de la séance du Conseil général **du 23 février 2022 à 20h00**

Ordre du jour :

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 8 décembre 2021
3. Situation du Vieux-Puits
4. ~~Mise en conformité LHand~~
5. Informations de chacune des commissions
6. Informations du Conseil communal
7. Divers

Appel

Séverine ouvre la séance et souhaite la bienvenue à tous les membres ainsi qu'au public et à la journaliste. Séverine procède à l'appel.

Sont présents en tant que membres du Conseil général : Romane Haldimann, Estelle Vuille N'Gaidé, Fabio Lebre, Sophie Farine-Brunner, Jérôme Galli, Adrien Leonelli, Emily Faivre et Nicole Künzi.

Absents et excusés : Kewin Borel, Curdin Jeanneret, Raphaël Maradan et Natacha Tissot

Sont présents en tant que membres du Conseil communal: Sébastien Verbeck, Philippe Raval, Jean-François Choffet et Emilie Känel

Séverine Dick-Boucard, Mégane Verdon (PV)

Séverine passe directement la parole à Nicole pour les points suivants.

Procès-verbal de la séance du 08.12.2021

Jérôme souhaite apporter une modification au 5ème paragraphe de la page 3 : ***Jérôme indique que sur le SITN, le stand appartient à la Commune du Cerneux-Péquignot. Philippe indique que cela est faux, il appartient aux trois communes. Il précise également qu'il ne reste plus que 4 lignes de tir pour les montagnes. Il s'agit de 4 stands de tir pour les montagnes et non de 4 lignes de tir. Il n'y a pas d'autres remarques.***

Avant de poursuivre, Nicole propose d'englober le point concernant la mise en conformité LHand dans les informations du Conseil communal. Cette modification de l'ordre du jour est acceptée à l'unanimité.

Situation du Vieux-Puits

Nicole passe la parole à Sébastien.

Sébastien nous explique qu'une lettre de mise en demeure a été envoyée début février. Cette procédure dure 30 jours.

Sébastien précise que vu l'état de nos finances nous ne pouvons pas nous permettre de perdre de l'argent.

Sébastien demande s'il y a des questions.

Adrien souhaite savoir ce qu'est une mise en demeure. Nicole indique que c'est l'ultime chance de payer avant la mise aux poursuites. Séverine indique également que le montant des impayés doit être versé d'ici le 25 février. À défaut du paiement, le bail sera résilié et une procédure de poursuites lancée.

Il n'y a pas d'autres questions. Nicole passe au point suivant.

Informations de chacune des commissions

Nicole passe la parole aux différents responsables des commissions.

Commission trafic

Adrien nous indique qu'ils se sont retrouvés deux fois depuis le début de l'année. La commission a pour but premier d'améliorer la sécurité en s'approchant des autorités cantonales compétentes. Pour cela, une enquête par tout-ménage comprenant un talon réponse à retourner à l'administration communale sera envoyée à la population dans les prochains jours.

Commission paysage

Sophie nous indique qu'il n'y a pas eu de séance. Ils attendent le retour des beaux jours pour poser la toiture du canapé forestier.

Commission école

Pas eu de séance.

Commission de naturalisation et d'agrégation

Pas eu de séance.

Commission énergie

Nicole indique qu'ils ont eu une séance en même temps que la commission d'urbanisme.

Commission urbanisme

Estelle nous indique qu'ils ont eu une séance afin d'éclaircir l'utilité et la fonction des membres de cette commission. Jean-François leur a expliqué que cette commission était facultative et permet aux membres de donner leur avis sur des projets de construction.

Pour la séance en commun avec la commission énergie, les sujets étaient le du chauffage à distance et la rénovation des bâtiments communaux, notamment de La Forge 112 où il y a eu beaucoup de dégâts causés par la grêle du mois de juin de l'année dernière.

Commission police du feu et salubrité publique

Pas eu de séance.

Commission développement

Sophie indique qu'il y a eu deux séances et plusieurs projets sont en cours.

Un catalogue vitrine sera édité par les villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds pour l'office du tourisme. Ce catalogue aura pour but de rendre notre région plus attractive.

Une relance sur Facebook, site internet communal et dans les différents commerces a été faite pour les 200 ans de la commune. Sophie indique à nouveau que tout le monde est le bienvenu.

L'accueil des nouveaux habitants aura lieu le 30 avril prochain en collaboration avec l'ADCM.

Lors du dernier Conseil général, les membres de la commission développement ont été désignés pour être médiateur pour la séance prochaine avec le club de pétanque, les voisins et la commune.

Il reste l'affectation du terrain de Chante-Joux à faire.

Commission règlement communaux

Séverine a indiqué lors du dernier Conseil général que le règlement avait été finalisé. Ce dernier a été envoyé au Service des communes. Nous attendons encore quelques informations de leur part pour aller de l'avant.

Commission financière

Sophie nous indique qu'il y a eu une séance la semaine dernière.

Le but est de trouver des solutions pour améliorer les finances communales. Sophie demande également aux autres commissions de réfléchir aussi à des idées.

Le Croq'Chaux nous coûte trop cher. Le Conseil communal souhaiterait diminuer les coups sans supprimer l'accueil d'enfants. Les employées du Croq'Chaux ont déjà été informées et une information sera faite prochainement aux parents.

Pour que cela nous coûte moins cher il faudrait passer par une fondation comme cela se fait aux Brenets.

A voir également pour payer les employées à l'heure ou de passer par des mamans de jour ou des retraités bénévoles. Il y a également l'idée de demander aux enfants de venir avec leurs repas.

La parole n'étant plus demandée nous passons au point suivant.

Informations du Conseil communal

Nicole passe la parole à Sébastien.

Sébastien

Croq'Chaux

Sébastien souhaite donner plus d'information à ce sujet. Il indique que cette structure ne sera pas supprimée tant qu'on n'aura pas trouvé une autre solution d'accueil pour les enfants qui en ont besoin. Des informations seront demandées auprès de la fondation présente aux Brenets.

Sébastien

Ecole

Sébastien nous informe qu'il n'y aura pas de changement de l'occupation de notre collège pour la prochaine rentrée des classes du mois d'août. Pour le moment, nous aurons 19 élèves au cycle 1. Concernant les camps de ski, celui de cette année a été annulé par le canton pour cause de pandémie. Pour les années suivantes, il y aura une nouvelle variante. Les cycles 1 et 2 partiront la semaine entière mais seront logés séparément.

Jean-François

LHand

Jean-François et Séverine ont eu une rencontre avec le Service des transports de Neuchâtel. Il n'est pas possible de le mettre en catégorie 3 pour éviter les travaux. La mise aux normes coûtera environ Fr. 100'000.00. D'autres offres vont être demandées. Jean-François reprendra ce dossier avec les commissions concernées.

Jean-François

Plan d'aménagement local

Une séance en commun avec La Brévine et Le Cerneux-Péquignot a eu lieu afin de discuter des différentes offres reçues concernant le cahier des charges du plan d'aménagement local. Trois offres sont en notre possession avec une grande différence de prix. Des renseignements vont être demandés auprès des entreprises qui ont les offres les plus intéressantes. Nous sommes en attente des dernières précisions.

Jean-François

La Forge 112

Jean-François nous indique que la toiture doit être refaite. Nous avons reçu un devis qui comprend également la pose de panneaux photovoltaïques.

Jean-François

Plan d'énergie

Nous avons reçu des offres avec des différences de prix. Nous en attendons encore une. Ces devis seront étudiés en collaboration avec La Brévine et Le Cerneux-Péquignot.

Jean-François

CAD

Viteos est toujours intéressé par le projet. Des nouvelles nous parviendront d'ici fin avril.

Emilie

Arrêté concernant le déneigement

Emilie nous indique que notre arrêté concernant le déneigement a généré quelques désaccords. Les agriculteurs seront reçus par le Conseil communal afin d'en discuter.

Emilie

Club de pétanque

La médiation aura lieu courant mars avec la commission développement. Trois personnes ont été désignées pour être le plus neutre possible.

Philippe

Convention ramoneur

La convention a été signée. Nous sommes donc repartis pour 5 ans avec le Maître ramoneur Adrien Steudler.

Philippe

Îlot accidenté

